

24 septembre 2020

Rencontre du comité admission

Présences : Estelle Caron, Mélanie St-Pierre, Marie-Pier Couture, Marie-Claude Latreille, Cynthia Thomas, Nathalie Morissette, Geneviève Chagnon, Isabelle Landry et Isabelle Perron via Team.

Ordre du jour :

1. Membres du comité

De nouveaux membres s'ajoutent à notre comité. Mireille Pelletier, Cynthia Thomas, Mylène Meloche et Nathalie Morissette. Bienvenue!

Membres qui poursuivent : Estelle C, Marie-Pier C, Marie-Claude L, Geneviève T, Mélanie S, Hugues P, Karine G, Geneviève C et Isabelle L.

2. Soirée d'information

- Les gens qui voudront assister à la soirée d'information devront s'inscrire sur le site internet de l'école dans l'onglet *Politique d'admission*. Mélanie et Thierry vont tenter de mettre en place un système qui recueillera les inscriptions par le biais du site.
- En raison du contexte actuel, la soirée d'information sera virtuelle cette année et aura lieu **le 3 novembre à 19h00 sur la plateforme Zoom**. On devra donc envoyer un lien aux gens qui voudront être présents et prendre les présences lors de la rencontre.
- Par la suite, le formulaire d'admission sera acheminé aux familles présentes à la rencontre virtuelle.
- Puisque les familles ne viendront malheureusement pas à l'école pour la soirée d'information, Estelle suggère de faire une vidéo montrant les classes, des moments de vie à l'école et de les partager aux gens inscrits. Il reste à décider si cette vidéo sera diffusée lors de la soirée d'information ou si les familles inscrites à la soirée d'information la recevront par courriel. C'est le comité communication qui va s'occuper de la création du vidéo. De plus, il faudra demander l'autorisation des parents afin de pouvoir filmer les enfants. Le comité communication s'occupera également de cette tâche.
- Puisqu'il y a des établissements qui n'acceptent aucun visiteur, Mélanie suggère de demander aux différentes directions des garderies d'envoyer la publicité aux parents par courriel. Estelle va se charger de trouver les adresses courriels des différentes garderies et de les transférer à Mélanie. La publicité sera prise en

charge par le comité communication et sera transmise sur notre page Facebook, la radio, les journaux, notre site internet ainsi que le site de centre de service scolaire. **Date limite pour l'envoi de la pub et des communiqués: 19 octobre 2020.**

- Geneviève C. va demander à la secrétaire d'envoyer un formulaire afin de savoir si des enfants provenant de fratrie vont s'inscrire l'an prochain. Geneviève s'occupe également de nous fournir le nombre d'élèves à chaque niveau afin de savoir le nombre de places vacantes.
- Concernant les entrevues, la date du 20 novembre est retenue. Il s'agit d'une pédagogique alors les locaux seront libres.

3. Nouvelle demande d'admission

Comment on fonctionne pour les gens qui ont déjà été admis et qui voudraient refaire une demande? Les familles qui avaient été acceptées l'année dernière, mais n'ont pas pu être admises faute de place, devront refaire une demande et remplir un questionnaire allégé.

4. Politique d'admission

Isabelle Perron nous fait part d'un point ambigu dans notre politique d'admission. Si un parent désire transférer son enfant d'école pendant l'année en cours, rien ne mentionne textuellement que ce n'est pas possible. Elle propose que cette possibilité soit envisageable pour un enfant qui fréquente déjà une école alternative. Comme nous n'avons pas le document en main, ce point est remis à notre prochaine rencontre.

5. Prochaine rencontre (mi-octobre)

Estelle va envoyer un sondage pour déterminer la date.

Voici certains des points qui seront abordés :

- Revue du formulaire de demande d'admission pour les familles et le formulaire allégé (pour celles qui voudront refaire une demande).
- Préparation de la soirée d'information virtuelle.
- Politique d'admission.